

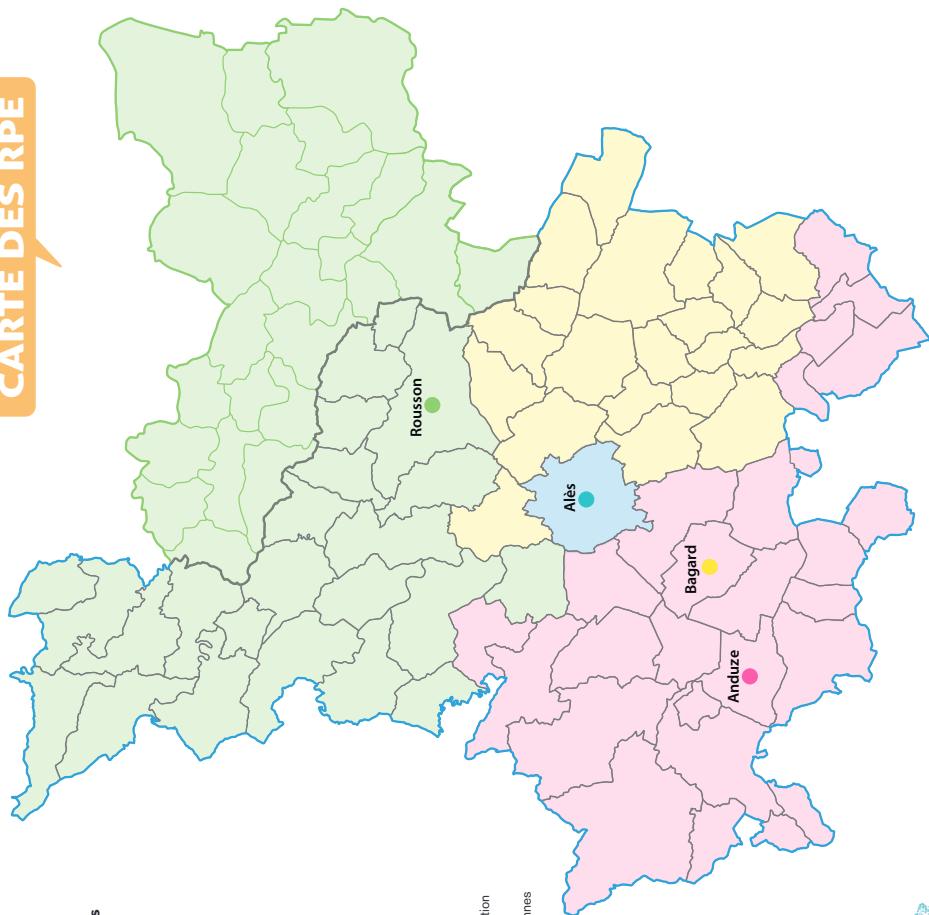
# RELAIS PETITE ENFANCE

**UN LIEU D'INFORMATION,  
D'ORIENTATION, D'ÉCOUTE,  
D'ÉCHANGES ET DE MÉDIATION**  
pour les parents et leurs enfants,  
futurs parents, assistantes maternelles  
et gardes d'enfants à domicile

⌚ 04 66 78 99 70  
[relaispetiteenfance@alesagglo.fr](mailto:relaispetiteenfance@alesagglo.fr)

Droits réservés à la communication - Alès Agglomération - 02/2022 - FL - © DR

## CARTE DES RPE



Secrétariat des relais : RPE d'Alès  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
sauf le vendredi après-midi  
Possibilité d'accueil sur rendez-vous  
en dehors de ces horaires

⌚ 04 66 78 99 70  
[relaispetiteenfance@alesagglo.fr](mailto:relaispetiteenfance@alesagglo.fr)

[www.ales.fr](http://www.ales.fr)

**RELAIS PETITE ENFANCE**  
ALÈS - 21 Grand rue Jean Moulin, 30100 ALÈS  
ANDUZE - Plan de Brie, 30140 ANDUZE  
BAGARD - 159 route d'Alès, 30140 BAGARD  
ROUSSON - Espace Antoine Sergi, 30140 ROUSSON



# Le Relais Petite Enfance est un service GRATUIT qui s'adresse aux parents, futurs parents, assistant maternels agréés et gardes d'enfants à domicile.

## Des informations pour les parents

- Des renseignements sur les différents modes d'accueil présents sur le territoire
- Une écoute et un accompagnement dans le choix d'un mode de garde adapté
- Un accès à la liste des assistants maternels (liste par commune ou quartier)
- Un accompagnement dans les démarches administratives (contrat de travail)

## Un accompagnement pour les professionnels de l'accueil individuel

- (assistants maternels et gardes d'enfants à domicile)
- Des temps de rencontre et d'échanges avec d'autres professionnels
- Des informations actualisées sur le statut, les droits et devoirs
- Une écoute et un soutien dans l'exercice de la profession

## Des animations pour les enfants

- Des ateliers d'éveil à destination des enfants de moins de 6 ans accompagnés par leur assistant maternel proposés sur différentes communes du territoire : éveils musical, arts plastiques, baby gym, ludothèque, médiathèque...
- Des temps festifs et ludiques : spectacle, fête de la musique...
- Un accompagnement à la formation continue

